

SECTION SPORTIVE FOOTBALL MIXTE

Collège de Bercé MONTVAL-SUR-LOIR
District de football de la SARTHE

La Section Sportive Scolaire Football Mixte du collège de Bercé à Montval-sur-Loir a ouvert en septembre 2019. Pour l'année scolaire 2021-2022, un recrutement sera effectué en 6^{ème} mais aussi en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} pour compléter les effectifs. Les élèves recrutés bénéficient de deux fois deux heures hebdomadaires de pratique avec un éducateur sportif en plus des heures de cours.

A qui s'adresse - t- elle ?

Elle s'adresse à tout élève du collège, fille ou garçon, licencié ou non, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Si l'élève est scolarisé hors secteur du collège de Bercé, il faut faire une demande de dérogation à la direction académique de la Sarthe en s'adressant d'abord au collège de secteur. Si l'élève n'est pas licencié dans un club, il lui faut un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive. Le candidat retenu devra être licencié dans un club de football.

Les objectifs

- Contribuer à la réussite scolaire des élèves,
- Remotiver les élèves fragiles,
- Travailler les parcours citoyen, de santé et avenir,
- Développer chez les élèves l'autonomie, la solidarité et le vivre ensemble.
- Proposer un parcours alliant investissement scolaire et pratique physique renforcée d'une activité sportive football.

conditions d'accès

- Dossier de candidatures
- Tests sportifs
- Etude du dossier scolaire

Dossier de candidature

Le dossier sera accessible sur le site du district de football de la Sarthe très prochainement ou il pourra être à retirer au secrétariat du collège dès le 8 février 2021.

Calendrier

25.03.2021 : date limite de dépôt du dossier de candidature

25.03.2021 : réunion d'informations à 18h15 au collège de Bercé.

22.04.2021 : tests sportifs pour tous les candidats sur le stade du collège de Bercé le jeudi 22 avril 2021 de 13h30 à 17h30 et étude des dossiers scolaires et délibération.

11-05-2021 : transmission à la Direction Académique de la liste des candidats 6^{èmes} retenus.

Fin mai : résultats transmis aux familles et inscriptions définitives.